

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Croquis de campagne : en cassant les noix  
**Autor:** Schuler, Annette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205684>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

1798-1908

Après un siècle d'existence,  
Le Vaudois peut, non sans fierté,  
Montrer qu'il sut avec prudence  
Profiter de sa liberté.  
Et dans le concert helvétique,  
S'il n'est toujours à l'unisson,  
On lui pardonne sans façon  
Le Vaudois est si sympathique !  
Que dans ces lieux règne à jamais  
L'amour des lois, la liberté, la paix.

## L'ANNÉE DE LA LIBÉRATION

Il y aura, ce soir, 23 janvier, cent onze ans jour pour jour que le Pays de Vaud secoua le joug de Berne. Nous ne referons pas le récit de ce grand événement; mais, afin de n'en pas laisser passer inaperçu le jour anniversaire, nous reproduisons ci-dessous quelques extraits du *Nouvelliste vaudois* du 20 février 1798. On y verra que, bien que le pays émancipé se fût donné un gouvernement provisoire, les particuliers, groupés en clubs de patriotes, n'en continuaient pas moins à s'occuper activement des destinées de la jeune nation.

C'est dans un cercle ou club de jeunes négociants de Lausanne, qu'on avait commencé à souscrire les pétitions tendantes à redemander au gouvernement de Berne les droits du Pays de Vaud. En peu de jours les pétitionnaires se multiplièrent et louèrent un appartement plus commode, où ils établirent un bureau pour discuter les intérêts de la patrie et correspondre avec les pétitionnaires. Dès le 24 janvier, ils formèrent le dessein d'organiser une Assemblée populaire, dont les séances seraient publiques; mais il leur manquait un emplacement commode. Enfin ils parvinrent à engager le Magistrat à leur céder le temple de St-Laurent, édifice moderne qui n'est qu'une vaste salle entourée de galeries ou tribunes. Ils s'y transportèrent le 9 février, et dès lors l'Assemblée a lieu chaque jour dès 6 heures du soir jusqu'à 9. Les tribunes sont réservées au peuple, et les hommes y sont séparés des femmes. La salle n'est ouverte qu'aux pétitionnaires, aux militaires français, et aux porteurs de cartes, qui sont délivrées aux citoyens qui en sont jugés dignes par un comité dit de Réunion, composé de pétitionnaires et chargé de cet objet, aussi bien que des correspondances, et de faire des rapports sur les questions qui lui sont présentées.

Dans cette Assemblée, qui prend le titre d'*Amis de la Liberté*, chaque citoyen qui a obtenu l'entrée peut monter à la tribune après avoir demandé la parole au président siégeant dans la chaire et chargé de rappeler à l'ordre par le moyen d'une sonnette et de mettre aux voix les motions qui se sont élevées.

Jusqu'ici cette société a été assez calme. On s'y est occupé de diverses questions relatives à la Constitution, de divers décrets émanés de l'Assemblée représentative et de diverses dénonciations dirigées contre des citoyens soupçonnés d'aristocratie. Ce qui s'y est passé de

plus violent est une discussion sur le juge Secretan, député de Lausanne à l'Assemblée représentative; plusieurs membres se sont élevés vendredi soir contre lui, l'ont accusé d'incivisme, et on a fini par décider qu'on enverrait à l'Assemblée une députation pour lui demander le renvoi de M. Secretan. La députation n'a point été écoutée et le citoyen Secretan, qui voulait demander son départ, a même été sollicité de demeurer en place, son civisme et ses talents étant utiles à la Patrie.

Hier soir, lorsque ce rapport a été fait à la Société populaire, un membre a fortement inculpé les Représentants et plusieurs voix se sont même élevées: « Cassons-les tous! » Là-dessus, l'adjudant Suchet, avec toute la politesse française et l'énergie qui caractérise cette grande nation, a représenté qu'il n'appartenait pas à une seule commune ou à des individus d'une commune, de casser des représentants de tout un peuple; qu'une assemblée populaire n'avait pas le droit d'entraver la marche du gouvernement, puisqu'alors l'anarchie serait bientôt debout; qu'une telle assemblée ne devait avoir pour but que d'instruire le peuple des nouvelles qui l'intéressent, et des choses qu'il ne saisit pas bien; qu'enfin en France, une société fameuse, qui ne s'occupait que de criailleries et qui était parvenue même à faire trembler, avait été ignominieusement dissoute.

Grâce à'en soient rendues, brave Suchet, tu nous montres le danger, tu nous en préviens; et si quelques écervelés (ce que je ne crois pas) voulaient suivre parmi nous les traces de Robespierre, ou singer les Jacobins, les Sans-culottes de France, tu leur apprends qu'ils seraient écrasés comme eux, et que la généreuse nation aiderait les citoyens loyaux et paisibles à se mettre en garde contre les scènes affreuses dont elle-même a été la victime.

## AU LENDEMAIN D'UN GRAND JOUR

Extraits de numéros du *Nouvelliste vaudois* datés des premiers jours après la proclamation de l'indépendance du Pays de Vaud:

\*

LAUSANNE, le 14 février 1798. — Le 12 février, le citoyen Auberjonois, revenant de Ste-Croix, annonce que ces citoyens égarés<sup>1</sup> ne demandent qu'à être ramenés par la douceur. Ils ont promis de ne pas inquiéter les cocardes vertes et de ne plus descendre dans la plaine en armes.

\*

BEX, le 14 février 1798. — Dernièrement, on eut ici et dans tous les environs d'Aigle une fausse alerte, causée par la nouvelle que les Allemands qui sont dans les Ormonts descendaient dans la plaine. La générale battit; chacun courut aux armes avec activité; on admira la constance des citoyens et surtout celle de la

<sup>1</sup> A Ste-Croix, de même qu'aux Ormonts, la population demeura fidèle à LL. EE. de Berne plus longtemps qu'ailleurs.

veuve Isot, qui ayant pris un fusil, se rendit sur la place d'armes et y resta pendant trois heures de nuit, jusqu'au moment où les crainctes furent dissipées.

\*

ST-SAPHORIN EN LA VAUX, 18 février 1798. — Notre commune a été des premières à planter un arbre de liberté, mais parce qu'on ne le trouvait pas assez beau, on vient de transporter de fort loin et de planter un sapin de 90 pieds; on l'a surmonté d'un chapeau de Guillaume Tell, avec trois panaches; une arbalète a été clouée au-dessous du chapeau, et on y a ajouté deux étendards verts. On a fait venir 20 musiciens français, et les jeunes gens et les vieillards ont dansé autour de l'arbre pendant deux heures, et ensuite il y a eu un bal d'égalité qui a duré jusqu'à 3 heures du matin.

## L'âge ingrat.

Détachons d'un ouvrage posthume qui a paru tout récemment, sous le titre: *Pensées*, de Félix Bovet, ces lignes d'une fine psychologie.

Un chrétien, — à moins d'être arrivé à toute sa stature, c'est-à-dire un saint — est d'ordinaire moins facile, moins aimable, moins agréable qu'un homme du monde. C'est que ce dernier est ce qu'il est, tandis que le chrétien devient ce qu'il doit être. Un garçon de quinze ans n'a plus le charme d'un enfant et n'a pas encore la valeur d'un homme. La plupart des chrétiens que nous voyons sont encore dans ce qu'on appelle l'âge ingrat.

## CROQUIS DE CAMPAGNE

### EN CASSANT LES NOIX

A mon père.

LA soirée est froide, sombre; on ne voit rien au dehors, les nuages dévorent le faible rayonnement de la lune en croissant.

Le village tranquille s'appête à dormir.

Les hommes ont achevé leurs besognes, les bêtes ont chaud dans leurs écuries, les enfants se rassemblent auprès de lâtre pour jouer à des jeux de veillée. Les tout petits ont été couchés par les mamans ou par des sœurs aînées, déjà maternelles.

En une vieille demeure de ce village où des citadins de naissance ont été conduits par les caprices du sort, on s'agite, on va, on vient, apprêtant quantité de choses: on va casser les noix!

La campagne leur a appris, à ces « gens de ville », qu'en hiver on doit passer par là, quand les récoltes s'y prêtent. C'est pourquoi, s'inclinant devant les traditions rurales, on s'y met bien sagement dans la demeure très vieille...

Mais voici la sonnette de la porte d'entrée qui s'agite: c'est une voisine aimable venant offrir l'activité de ses dix doigts. Elle a des cheveux blancs et de clairs yeux bleus que le spectacle de la vie semble fort intéresser. Elle porte un falot, compagnon indispensable pour se con-

duire en des chemins qui ne sont éclairés ni par les hommes, ni même par le ciel...

\*

On se met à l'œuvre. Chacun prend place autour de la grande table d'une chambre familiale. Une grande lampe à abat-jour rouge rougeie joliment les êtres et les objets.

Les petits maillets tapent des petits coups secs sur les noix et des mains prestes font sortir des coques brisées les « grumeaux » précieux. On les assemble soigneusement, éliminant ceux qui sont moisis. Songez donc ! on n'abime pas, à plaisir, l'arôme d'une huile destinée aux délicates salades futures. L'huile de noix, c'est presque consacré dans le Gros de Vaud, chez ceux qui se respectent.

\*

« Gremailleur » pourtant ne suffit pas à l'agitation de ces esprits de citadins transplantés... Les doigts seuls paraissent occupés : il faut plus et mieux. Aussi, à tour de rôle, se met-on à lire à haute voix, des choses vieilles, merveilleuses et très sérieuses. On lit : « Les Maximes d'Epictète », et le contraste est vraiment piquant entre ce placide « gremailleur » et la philosophie stoïcienne de l'esclave libre dont le « supporte et abstiens-toi » est révélé dans toute sa précision lumineuse.

Epictète, l'indifférent à tous les prétendus biens ne « dépendait pas de lui », par l'intermédiaire de disciples, a laissé des grandeurs comme celles-ci :

« Ne demande point que les choses arrivent comme tu le désires, mais désire qu'elles arrivent comme elles arrivent et tu prospéreras toujours. »

« Le véritable bien de l'homme est toujours dans la partie par laquelle il diffère des animaux ; que cette partie soit bien fortifiée et bien munie, que les vertus y fassent bonne garde pour repousser l'ennemi, il est en sûreté et n'a rien à craindre. »

« Chasse tes désirs, tes craintes, et il n'y aura plus de tyran pour toi. »

...Et ainsi, des centaines d'autres.

On va toujours de l'avant. L'abat-jour rouge rougeie les pages où s'assemblent les signes noirs qui sont l'expression d'une sagesse immortelle et, hélas !... presque inimitable.

...La pendule antique sonne les heures, dix, onze, onze et demie.

Les tas de « grumeaux » sont devenus très gros et ceux des coquilles plus gros encore.

Alors on abandonne le travail et aussi Epictète. Elle est mise de côté, cette espèce de bible laïque où l'esprit se satisfait sans l'intervention de la foi. On la reprendra le lendemain, où de nouveau, bien sûr, on se sentira comme ce soir, « si, si petits »... en cassant les noix...

ANNETTE SCHULER.

**Mademoiselle la Nièce**, par Joseph Autier. — Un joli livre, un bon livre surtout, à mettre entre toutes les mains. Joseph Autier nous y raconte l'histoire d'une jeune fille qui a quitté sa famille, réduite au reste à une bonne tante, pour devenir cantatrice. Ses rêves de grandeur ne se sont pas réalisés. Elle n'a réussi qu'à devenir une chanteuse de café-concert, à Vienne. Elle revient au pays, rapplée par la mort de sa tante, et la vieille domestique essaie de la retenir. Mais l'ennui est le plus fort, Mademoiselle la Nièce repart. La vieille domestique l'accompagne et l'arrache finalement à ce milieu corrompu pour la ramener au pays. Après une période de dépression, Mademoiselle la Nièce trouve un intérêt dans la vie : elle fait du bien autour d'elle ; une grave maladie emporte tous les mauvais sentiments d'autrefois, et... le docteur achève la cure en épousant la malade. — Le caractère le mieux dessiné est celui de la vieille servante, figure vraiment originale. C'est elle qui est vraiment l'héroïne du récit. La façon dont elle réussit à retirer sa maîtresse du gouffre de perdition où celle-ci s'est jetée est un peu naïve. Tel qu'il est cependant, le roman est intéressant et se lit avec intérêt d'un bout à l'autre.

(Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.)

E.

## LE TOUR DU MONDE DE LA FOLIE

Pour chasser la mélancolie,  
Suivant l'exemple de l'Amour,  
Un beau jour, dit-on, la Folie  
Voulut voyager à son tour.  
Empruntant de Momus, son frère,  
Et la marotte et les grelots,  
La voilà qui parcourt la terre  
Sans prendre le moindre repos.

De l'Inde ignorant la coutume,  
Elle y fait descendre son char  
Au moment où le feu consume  
Une veuve du Malabar.  
« Ah ! dit-elle, toute saisie,  
» Fuyons ces climats, car je vois  
» Que bien des femmes de l'Asie  
» Sont encor plus folles que moi. »

Du Bosphore gagnant les rives,  
Elle vole vers l'Ottoman,  
Y voit mille beautés captives  
Trembler à l'aspect d'un sultan.  
« O femmes ! quelle fantaisie :  
» Vous qui partout faites la loi,  
» Vous la recevez en Turquie !  
» Vous êtes plus folles que moi. »

Se remettant vite en campagne  
Et fendant l'air comme le vent,  
La Folie aborde en Espagne  
Et pénètre dans un couvent ;  
Elle y découvre cent novices  
Qui promettaient au ciel leur foi :  
« Pauvres petites ! quels caprices !  
» Vous êtes plus folles que moi. »

Elle part... la France l'attire,  
Mais, hélas ! surcroît de revers,  
Elle trouve dans cet empire  
Toutes les têtes à l'envers.  
La mode frivole et jolie,  
Y tenait le premier emploi.  
« Ces Françaises, dit la Folie,  
» Sont cent fois plus folles que moi. »

Elle visite dans sa course  
Berne, Vienne, Londres, Paris ;  
N'y trouvant aucune ressource  
Elle retourne à son pays :  
« J'ai cru, dit-elle, dans ma ronde,  
» Donner des leçons, mais, ma foi,  
» J'ai rencontré par tout le monde,  
» Des folles plus folles que moi. »

**Un veuf pressé.** — Un campagnard insistait pour qu'on enterrât sa femme cinq heures après la mort.

Au vérificateur des décès, qui s'efforçait en vain de lui faire comprendre que la loi ne le permettait pas, que cela d'ailleurs n'était pas prudent : la femme pouvait n'être qu'en léthargie, le campagnard répliqua :

— Fédé a di sin que vo dio, lè prau mourta dinse.

## CONSOLATIONS MÉDICALES

\*\*, le 19 janvier 1909.

Mon cher *Conteur*,

ACCEPTERAS-TU quelques lignes d'un de ces affreux médecins contre lesquels tu te plais à exercer maintenant ta verve caustique ? Les dames furent pendant longtemps l'objet de tes traits malicieux ; tu les abandonnées pour te tourner du côté de la docte Faculté : peur du féminisme sans doute. Les médecins seraient-ils moins à redouter ? Il faut le croire, en dépit de leurs bistouris et de leurs indéchiffrables et mystérieuses ordonnances.

Quoiqu'il en soit, les dames ne te refusèrent jamais leurs aimables et gracieux sourires et les médecins te resteront fidèles jusqu'à l'article de la mort inclusivement.

Cela dit, passons au fait. Il y a quelques semaines, tu as publié, sous le titre « *Plaignons les gros* ! » un article qui pour sûr a donné fort à penser à tous ceux que dame nature a trop largement traités, physiquement parlant.

Peste ! tu n'en faisais guère un portrait flatteur, de ces « gros ». Plus d'un et plus d'une, après t'avoir lu, se seront subitement brouillés avec leur miroir, dont la sincérité dut leur paraître indiscret.

« Ce n'est pas gentil de la part du petit *Conteur*, de nous arranger de la sorte », me disait, l'autre jour, un bon gros bonhomme qui donnerait bien dix ans de sa vie pour pouvoir repasser un peu de son embonpoint à tes deux rédacteurs. « Est-ce toujours notre faute, ajoutait-il, si nous prenons tant de place dans le monde ? A quels soins, à quelles privations même, ne nous astreignons-nous pas pour conjurer le danger. Soins vains, vaines privations ! Nous nous arrondissons toujours et quand même. Notre sort est d'être gros. Rien n'y peut. C'est fatal. »

Ce sont les justes doléances de ce malheureux qui m'ont dicté ces lignes, à moi qui ne touche un crayon que pour gribouiller mes prescriptions, ou une plume, tous les six mois, pour faire mes notes d'honoraires.

Sois sans crainte, je serai bref comme une ordonnance.

Un de nos savants confrères, le professeur Bouchard, a fixé la pathogénie de l'obésité et prouve que le plus souvent l'on devient gros sans le vouloir.

Bien des causes prédisposent à l'embonpoint. L'âge, par exemple. Vers quarante ans, alors que l'activité commence à se calmer, le présent et l'avenir étant assurés, l'obésité fait son apparition. Les professions sédentaires sont également favorables à l'engraissement. Les grandes facilités de transport que l'on possède aujourd'hui et dont on use et abuse ne sont pas, certes, pour diminuer le bataillon des gros.

Certaines maladies, la pleurésie, la pneumonie, la dyspepsie, l'hémiplégie ouvrent aussi la porte à l'embonpoint.

Chez les femmes, il faut signaler les modifications génitales. Le mariage et les grossesses sont le point de départ de l'obésité.

Fait curieux, l'obésité, comme la nature, a ses variations annuelles, ses saisons. On voit la courbe monter de janvier à avril, point culminant ; puis elle tombe d'avril à mai et reste presque sans changement jusqu'à la fin de l'année.

Il ne faut pas oublier non plus que l'obésité peut être un legs des parents. Il arrive parfois qu'ils vous laissent du « ventre » — passe-moi l'expression — et pas ce qu'il faut pour le satisfaire. Cruelle ironie, que ces panses rebondies qui souvent sonnent creux.

Terminons en constatant que diverses affections dites : « maladies par ralentissement de la nutrition » coexistent chez les obèses avec l'embonpoint : ainsi la migraine, le rhumatisme musculaire et articulaire, la névralgie, le diabète, la dyspepsie, l'eczéma, etc.

Somme toute, l'obésité est le plus souvent la conséquence d'un vice de l'activité nutritive. Autre dérision.

J'ai dit. Pardonne-moi ces lignes, d'un caractère un peu sérieux pour toi, mon cher *Conteur*. N'aie peur, je ne récidiverai point. Mais, franchement, n'était-il pas équitable d'établir par des données scientifiques l'innocence des gros ? Maigne consolation, sans doute, mais consolation tout de même.

Ton fidèle lecteur.

D' TANTPIS

**Essayez !** — En Russie, on a un moyen très simple de combattre le froid aux pieds. On s'enveloppe le pied, par dessus la chaussette, avec un journal et l'on met sa bottine.

Prendre de préférence un journal d'opinion contraire à celle que l'on a : la réaction est plus complète, et puis l'on a double satisfaction. Il est toujours agréable de fouler aux pieds son adversaire.